



COMMUNICATION SUR LE PROGRES

RAPPORT 2020



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

CORTEX
La Transition Documentaire

SOMMAIRE

1. DECLARATION DU DIRECTEUR.....	3
2. LE GLOBAL COMPACT	4
2.1 Présentation	4
2.2 Les 10 principes du Pacte Mondial.....	5
2.3 Les Objectifs de Développement Durable	6
3. PRESENTATION DE CORTEX	7
3.1 Notre activité	7
3.2 Nos produits	7
3.3 Nos chiffres clés	7
4. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME	8
5. PRINCIPES RELATIFS AUX NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	11
6. PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT	15
7. PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	20

1. DECLARATION DU DIRECTEUR

Dans la continuité de notre engagement pris en 2015, je suis heureux de confirmer que Cortex réitère son soutien envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Je conviens que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Ce rapport 2019 témoigne de nos progrès réalisés à ce jour et les actions que nous allons mettre en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations quotidiennes de Cortex.

Philippe MARILL
Directeur Général

2. LE GLOBAL COMPACT

2.1 Présentation

Le Global Compact (ou Pacte Mondial) des Nations Unies a été lancé en 2000 comme un appel aux organisations du monde entier à aligner volontairement leurs opérations et stratégies avec 10 principes universellement acceptés dans les domaines des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement, et de la lutte contre la corruption. Le Global Compact est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec plus de 12 000 participants dans 170 pays.

Ces principes fournissent une feuille de route pour les organisations qui souhaitent faire progresser leur démarche de responsabilité sociétale. Les entreprises adhérentes s'engagent à communiquer annuellement sur leur progrès concernant les 4 thématiques et également à agir en faveur des objectifs plus large des Nations Unies, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le Pacte Mondial est donc :

- Une démarche volontaire visant à promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Un cadre de valeurs universelles
- Un réseau mondial d'entreprises et autres parties prenantes
- Une plateforme d'apprentissage et d'échanges

Le Pacte Mondial n'est pas :

- Juridiquement contraignant
- Une norme ou un label ou une certification
- Un organisme de contrôle

2.2 Les 10 principes du Pacte Mondial

1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Droits de l'Homme

2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Normes internationales du travail

4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Environnement

6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Lutte contre la corruption

7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

2.3 Les Objectifs de Développement Durable

L'Agenda 2030 de l'ONU, établi en septembre 2015, repose sur 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable.

Les ODD sont au cœur de l'action du Global Compact. Cependant, les 10 principes du Global Compact demeurent le socle de l'engagement des entreprises envers les Nations Unies et leurs parties prenantes. Une corrélation entre les 10 principes du Global Compact des Nations Unies et les 17 ODD des Nations Unies peut être mise en avant, comme l'indique le schéma ci-dessous.



3. PRESENTATION DE CORTEX

3.1 Notre activité

Créée en 1998, Cortex est le spécialiste de la gestion et du traitement des documents imprimés et numériques. Reconnue tout d'abord sur le marché d'externalisation du courrier sortant et entrant, Cortex propose désormais des services documentaires multicanal répondant aux besoins de tout type de clients : banque, assurance, agroalimentaire, bailleurs sociaux, syndicats de copropriétés, recouvrement...

Depuis son site de production certifié ISO 9001, Cortex accompagne ses 300 clients dans :

- la gestion du courrier sortant et entrant
- la gestion des élections professionnelles et paritaires
- la dématérialisation des flux

3.2 Nos produits

Courrier sortant et entrant



- Externalisation de la production et de l'envoi de vos courriers de gestion
- Externalisation de la réception et du traitement de vos documents

Dématérialisation des flux



- Factures (EDI, PDF signé, Chorus)
- Bulletins de paie multicanal
- Lettres recommandées électroniques

Elections professionnelles



Organisation de vote à l'urne, vote par correspondance, vote électronique, vote hybride

Plate-forme multicanal



Envoi en ligne des courriers papier, des campagnes mails, sms, fax ; parcours de signature électronique ; archivage à valeur probatoire...

3.3 Nos chiffres clés

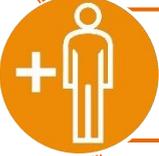
- 25 ans d'expertise
- 98 collaborateurs
- 9 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020

Nouveauté 2020 : l'arrivée groupe Athome (<http://www.athome.fr/>) expert dans la gestion de courriers et de documents pour les syndicats de copropriétés à prit une participation totale de Cortex. L'objectif étant de renforcer l'interopérabilité entre Athome et Cortex.

4. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME



*Journée mondiale
des droits de
l'Homme :
10 décembre*



Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme



Principe 2: Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

Notre politique

Cortex s'engage à appliquer et respecter :

- La législation française
- Les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948
- Les principes de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et notamment l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants

Nos actions et nos résultats

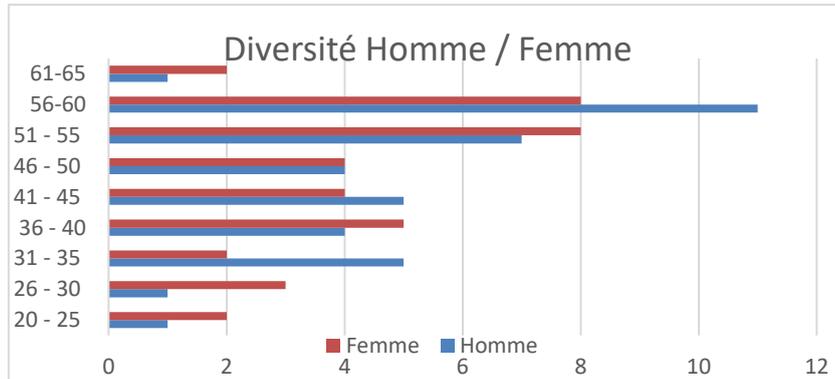
Les actions menées concernent les thématiques suivantes :

- Egalité
- Ethique
- Solidarité

EGALITE

Diversité

Répartition des effectifs en fonction de l'âge et du sexe
(31/08/2021)



Toutes les **tranches d'âges** sont représentées et de manière assez **équilibrée**.

Sexes



51%

49%

Répartition hommes/femmes
parmi les cadres au
31/12/2019

On observe une quasi **égalité** entre le nombre de **femmes et d'hommes cadres** sur l'ensemble de la Société.

Handicap



Nous faisons appel pour **certaines activités** à des **Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)** notamment pour l'entretien des espaces verts.

ETHIQUE

Protection des données personnelles

Un **groupe de travail** œuvre pour la **mise en conformité** au RGPD.

Plan de continuité d'activité

Un nouveau plan de continuité a été élaboré afin d'être en mesure de répondre avec délai beaucoup plus court et une sécurité totale des données personnelles.

Ce PCA a été élaboré avec nos partenaires de confiance, et avec lesquels nous menons chaque trimestre un test à de mise en situation réel

New
2020

SOLIDARITE

Soutien d'associations

Cortex a fait des dons de 1500 euros à chacune des associations suivantes : « **L'enfant bleu** » et la « **Fondation des Hôpitaux de Paris** ».



Protéger et accompagner les enfants victimes de tous types de violences mais aussi les adultes victimes dans l'enfance



Améliorer la vie des enfants, des adolescents et des personnes âgées hospitalisées



Développement local

Nous favorisons le **développement économique et humain local** en ayant recours à des prestataires localisés au sein de **notre zone industrielle** ou zone géographique. Ces entreprises sont amenées à intervenir pour :

- Des prestations liées à **l'infrastructure du bâtiment**
- Des prestations liées au **matériel informatique**
- Des prestations d'**imprimerie**

Nos axes d'amélioration pour 2020

- Formaliser la culture et les valeurs de Cortex, et les mettre en avant sur notre site internet ainsi que sur le site du Groupe Athome qui a fait l'acquisition de Cortex Fin 2019

5. PRINCIPES RELATIFS AUX NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Notre politique

Cortex s'engage à :

- Respecter la législation française dont les codes du travail et de la santé publique
- Ne pas recourir au travail des enfants ou à toute forme de travail forcé
- Respecter le principe de non-discrimination à l'embauche
- Respecter et favoriser la parité
- Collaborer avec la médecine du travail
- Contribuer au dialogue social, à travers la DUP
- Respecter la réglementation en matière de santé et sécurité au travail

Cortex exerce ses activités en France, et travaille à 99,9% avec des entreprises françaises. De plus, Cortex n'a aucune activité dans les pays « à risques » en termes de violation des droits des travailleurs et des droits de l'Homme.

Nos actions et nos résultats

Les actions menées concernent les thématiques suivantes :

- Santé et sécurité au travail
- Dialogue social
- Compétences

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Conditions de travail

Suite aux fortes chaleurs de l'été 2017, **un plan canicule** a été mis en place pour le personnel n'ayant pas la climatisation dans les bureaux et pour qui les changements d'horaires n'impactent pas la production.

Les mesures prises sont :

-la modification des **horaires de travail**

-le **télétravail** l'après-midi

-des **bouteilles d'eau et des brumisateurs** à disposition.

- **Mi-2019** : mise en place de la **climatisation** dans tous les bureaux



Sauveteur secouriste du travail

6 personnes formées aux gestes de premiers secours



Visite médicale

70% de nos visites médicales au 08 / 09 / 2021 sont à jour. Nous avons changé de partenaire fin 2020 pour un partenaire qui sera plus flexible sur les horaires d'équipes (2x8)

Equipement de protection collective

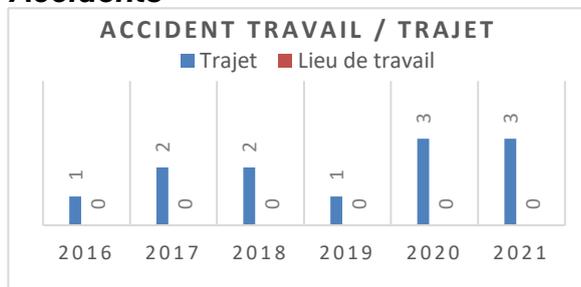
En 2016, un diagnostic pénibilité a démontré une exposition au bruit supérieure à 83 dB pour 6 personnes.

En 2017, un **caisson phonique** a été mis en place sur la machine de mise sous pli, à l'origine de ce volume sonore élevé.

En 2019 : étude en cours sur la mise en place d'un aspirateur de papier extérieur : réduction du bruit intérieur de 20DB estimé – Mise en place septembre 2020

dB
DECIBEL

Accidents



En 2021, 3 était des accidents de trajet.
En 2020, 3 était des accidents de trajet.
En 2019 l'accident est un accident de trajet.
En 2018, 2 étaient des accidents de trajet.
En 2017, 2 étaient des accidents de trajet.
En 2016, 1 était un accident de trajet.

Equipement de protection individuelle



Des EPI sont à disposition de l'ensemble des salariés « exposés » depuis 2016.



2020 : mise en place pour les salariés.

Bien-être



Une **enquête de satisfaction interne** a été menée en 2017 pour mesurer le niveau de satisfaction des collaborateurs, et connaître leurs **attentes** et leurs **besoins**. Cette enquête a permis de mettre en œuvre des actions d'amélioration sur les insatisfactions identifiées, notamment sur la communication interne insuffisante.

81 % des salariés sont globalement **satisfaits** de leur emploi

Cette enquête sera de nouveau réalisée sur le second semestre 2022

DIALOGUE SOCIAL

Télétravail

0 salariés reconnus en **télétravail permanent** (clause inscrite sur le contrat de travail).

Une **charte de télétravail** a été validée permettant à l'ensemble des personnels concernés d'avoir **une journée** de télétravail **par semaine**.



Accord de participation aux résultats de l'Entreprise

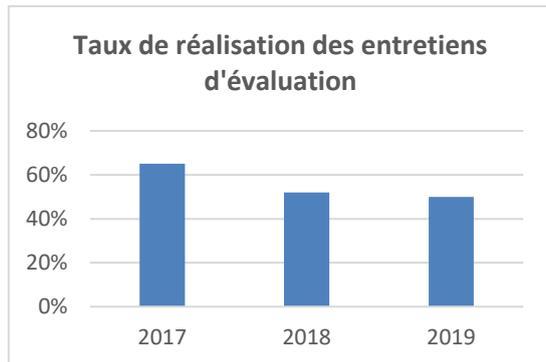
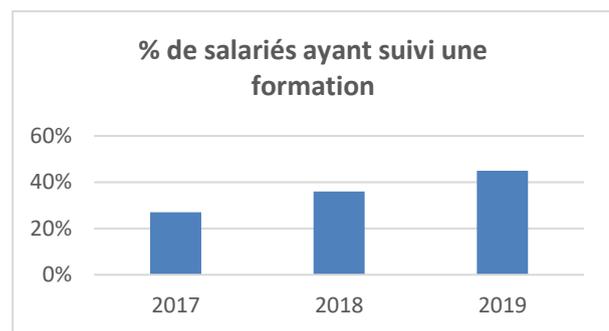
Un **accord** a été conclu entre l'Entreprise et les représentants du personnel. A cette occasion un **plan d'épargne d'Entreprise** a été mis en place en décembre 2018.



Délégation Unique du Personnel

10 réunions de DUP dont 4 extraordinaires, 4 ordinaires et 2 pour NAO en 2020



COMPETENCES**Entretiens d'évaluation****Formation****Nos axes d'amélioration pour 2020**

- Améliorer le taux de réalisation des entretiens annuels, avec mise en place d'une formation pour les managers
- Le taux de visite médicale à jour et la formation des salariés- Changement pour un prestataire plus flexible.
- Continue à favoriser le télétravail
- Ajouter au règlement intérieur l'interdiction de fumer des cigarettes électroniques dans l'enceinte des bâtiments
- Communiquer sur la consommation d'alcool et ses dangers
- Améliorer l'espace « salle de pause / repas » - Mise en place de deux zones café (bureaux et production) avec café/thé gratuit pour favoriser les échanges en journée.
- Continuer à former le personnel sur les outils de travail ou sur de nouvelles compétences

6. PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT



Notre politique

Cortex s'engage à :

- Respecter le code de l'environnement en vigueur
- Réduire son empreinte environnementale impliquant une baisse des consommations d'énergie et des ressources naturelles, ainsi qu'une diminution des émissions de gaz à effet de serre

Nos actions et nos résultats

Les actions menées concernent les thématiques suivantes :

- L'énergie et les ressources naturelles
- Les déchets
- Les achats

ENERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

Les machines



Le parc machine actuel est constitué principalement d'automates labélisés Energy Star, synonyme de **diminution de la consommation d'énergie.**

Certification ISO 11798 des encres ComColor X-Jet Riso utilisées

La certification garantit la **durabilité** de l'écriture, de l'impression et de la reprographie sur les documents d'archives. Ces encres sont résistantes à l'eau, à l'usage et à la chaleur.

Les éclairages



Suite aux travaux réalisés fin 2019 - **100% de l'éclairage** au sein de Cortex est constitué d'ampoules LED

- Amélioration du confort en production et dans les bureaux
- Gain estimé de 32% sur la consommation électrique

La dématérialisation



La dématérialisation des fiches de paies a été proposée aux salariés en novembre 2017.

48% des fiches de paies dématérialisées en 2018.

34% des fiches de paie dématérialisées au 01/08/2021

Séchage des mains

Aux toilettes, des **dérouleurs papiers** (cause covid-19) sont à disposition pour s'essuyer les mains.

Les gobelets en carton



La machine à café propose l'**option « sans gobelet ».**

DECHETS

Les encres

Nos imprimantes Xerox utilisent des encres Xerox **non toxiques** et l'absence de distillat de pétrole dans les poudres permet de ne **pas** avoir de **déchets huileux**.

Les encres Xerox et ComColor X-Jet de Riso sont **désencrables**.



Toners et cartouches

Notre prestataire Conibi recycle l'ensemble de nos :

- Cartouches / toners **vides** (production et bureaux)
- **Consommables** utilisés en **production** par les machines d'impression



Film plastique

Notre prestataire Solarz **recycle** également le **film étirable** PET, utilisé pour filmer nos palettes.

Papier et carton

Dans le cadre de son activité, notre entreprise consomme énormément de papier et de carton. Il est donc primordial pour nous de veiller à leur recyclage et leur valorisation. Notre prestataire Solarz les collecte, et nous fournit un certificat indiquant le volume recyclé.

De plus, des cartons pour le recyclage du papier sont présents dans tous les bureaux.



Recyclage de 80 tonnes de papier en 2018
Recyclage de 18 tonnes de cartons en 2018

Recyclage de 90 tonnes de papier en 2019
Recyclage de 24 tonnes de cartons en 2019

Capsules Nespresso



Environ **2250 dosettes de café** Nespresso recyclées en 2019.
2020 : suppression des dosettes de café et mise en place de machine à grain.

Piles

Un **collecteur** de piles usagées est en place.

Luminaires

Des lumibox et tubibox sont à disposition pour la **collecte des ampoules et néons usagés**, afin de permettre leur recyclage.

ACHATS

Papier



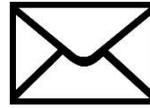
Notre service « Achats » référence les fournisseurs respectant les **normes PEFC et FSC**.

Le papier utilisé est :

- Certifié **FSC**
- Certifié **écolabel européen**

Enveloppes

90% de nos enveloppes sont certifiées **NF Environnement**.



La fenêtre en papier cristal des enveloppes est composée à **100% de pâte Kraft**.

La majorité des encres sont à base d'eau aux pigments organiques naturels, et les colles sont également à base d'eau, non toxiques.

Produits recyclables

Le **papier** et les **enveloppes** sont **100% recyclables** et **biodégradables**.



Isolation Thermique

En 2019 nous avons validé le budget sur l'isolation totale des façades. Travaux effectués en Mai 2020
L'impact sur la consommation de gaz pour le chauffage sera important (35% de gain)

Neutralité carbone de notre principal fournisseur : La Poste

Notre principal sous-traitant pour l'**envoi de nos courriers et colis** est **la Poste**, entreprise qui affiche une neutralité carbone.

Pour information :



Ecolabel européen

Prise en compte du cycle de vie du produit



PEFC
(Plan European Forest Certification)

Gestion durable des forêts



FSC
(Forest Stewardship Council)

Gestion durable des forêts



NF Environnement

Produits à impact réduit sur l'environnement

Nos axes d'amélioration pour 2021

- Estimer notre bilan carbone suite à tous les travaux liés à l'économie d'énergie
- Etude du recyclage papier suite à la mise en place d'une aspiration générale sur l'ensemble des machines de façonnage (meilleur tri sur la qualité du papier)

7. PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



*Journée mondiale de
lutte contre la
corruption :
9 décembre*



Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Notre politique

Cortex s'engage à :

- Soutenir la convention des Nations Unies contre la corruption
- Respecter les lois anti-corruption et la réglementation en vigueur
- Proscrire toute forme de corruption dans l'exécution de ses contrats

Nos actions et nos résultats

BONNES PRATIQUES

Papier labellisé

Nous n'achetons pas de papier issu de bois de source illégale ou controversée. **(Label PEFC ou FSC exigé)**

Caméra de surveillance

Présence de **caméras** de surveillance dans les ateliers de production et dans les locaux de manière générale.
2020 : changement de l'ensemble des alarmes intrusions et incendies

ISO 9001

La **certification ISO 9001** atteste du respect des processus mis en place pour garantir la qualité dans notre entreprise. Un processus **de relecture et de validation des prix** avant chaque envoi de proposition commerciale garantit le **non-favoritisme** en échange de bénéfices personnels.

Ecovadis

Ecovadis : évaluation de notre performance environnementale, sociale et **éthique**.

Sanctions

Aucune sanction de l'entreprise auprès des instances juridiques

Nos axes d'amélioration pour 2021

- Rédiger une charte anti-corruption
- Continuer à sensibiliser les commerciaux sur les risques de corruption



75-77 rue des Frères Lumière
93330 Neuilly-sur-Marne
www.groupe-cortex.com
contact@cortex-sa.com